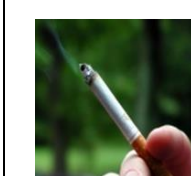
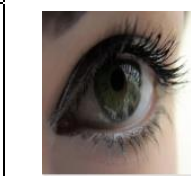





**Bilan annuel de la mise en œuvre des actions (2015-2016)**

	Niveau d'avancement				
	Porteur	Avancement	Avancées (+) / Difficultés (-)	Perspectives	Echéance
<b>FA 1 : Attractivité et Communication du Pays du Chinonais</b>	Pays du Chinonais	X	+ Réalisation d'un film de valorisation de l'offre de santé (tournage début en novembre). Réalisation d'un flyer sur le CLS et le Pays et l'offre de santé. + Projet de conventionnement entre le Pays, la faculté de médecine, le CHU de Tours, le CHC et les MSP du territoire. Action des ambassadeurs soutenue par Ordres professionnels et URPS. - Réforme territoriale en cours : attente du positionnement des communautés de communes sortantes du Pays.	Le Pays pourra intervenir dans les facultés et écoles médicales et paramédicales pour promouvoir le territoire. Pour cela, des rencontres avec certains représentants de ces établissements sont à venir ou en cours de programmation. L'IFMK d'Orléans a accepté l'intervention du Pays en Mars 2017. Les collectivités sortantes ont été amenées à se positionner quant à la poursuite de leur implication dans le CLS, suite à une sollicitation du Pays, cela avant la fin de l'année.	Fin 2017
<b>FA 2 : Conforter le positionnement du pôle sanitaire du Chinonais dans l'offre de soins territoriale</b>	CH Chinon	X	+ CHC présents aux différentes commissions du CLS et sur des projets du CLS tel que l'attractivité et communication, et le handicap.	Le CHC présentera ses missions aux élus du Pays du Chinonais lors d'un comité syndical prévu en décembre 2016. Ce sera l'occasion pour le CHC de faire connaître ses projets auprès des élus du territoire.	
<b>FA 3 : Dépistage de la rétinopathie en télémédecine</b>	MSPU Véron	X	+ Matériel de dépistage acquis par les professionnels de santé ; cela permet de réduire les délais d'attente en ophtalmologie du fait d'un manque de spécialiste sur le territoire. - Les professionnels rencontrent des difficultés de compatibilité pour la transmission de la feuille de soin électronique.	Les médecins de la MSPU se sont rapprochés de l'ARS pour obtenir des éléments d'informations concernant la compatibilité des logiciels de télémédecine.	
<b>FA 4 : Prévention et dépistage de la BPCO</b>	Pôle de santé Bouchardais	X	+ Nombreux tests de dépistages réalisés depuis novembre 2015 (plus de 250). Les professionnels sont fortement impliqués dans cette démarche. - Les financements reçus ne permettent pas de consacrer du temps exclusivement dédié aux dépistages (qui se font sur des temps de consultation). Si tel était le cas, le nombre de tests réalisés serait plus conséquent.	Les tests de dépistages continueront d'être effectués par les médecins généralistes du PSLAB, lors des consultations des patients. Ces tests pourront à l'avenir être aussi faits par des kinésithérapeutes.	
<b>FA 5 : Handicap Parcours Accessibilité</b>	Enfance et Pluriel	X	+ Forte implication du groupe de travail, expérimentation du Passeport santé qui mutualise l'ensemble des acteurs du territoire. Une personne serait spécialement dédiée pour sensibiliser les professionnels à cet outil, via un service civique. - L'association ne dispose pas de visibilité sur la prise en charge des coûts de fonctionnement afférents à un service civique (coût d'impression, déplacement, locaux, matériels...).	Il est envisagé de déployer l'expérimentation du Passeport Santé. Pour cela, la création d'un service civique permettra d'informer les professionnels du territoire sur l'outil. Concernant les freins rencontrés, il y n'a pas de visibilité concernant le financement de tout ce qui est afférent aux frais de fonctionnement du service civique (coût d'impression, matériel, déplacement, mutuelle, locaux...). <b>Il est proposé que le Copil donne son avis quant à cette démarche d'expérimentation.</b>	Phase de sensibilisation : 1 <sup>er</sup> semestre 2017
<b>FA 6 : Préfigurer une antenne de la MDA sur le territoire du Pays du Chinonais</b>	MDA 37	X	+ Première phase de préfiguration réalisée, forte attente des professionnels du territoire. - Réforme territoriale en cours : attente du positionnement des communautés de communes sortantes du Pays pour poursuivre le projet. Un rapport d'avancement avait été envoyé aux CC suite à la demande des élus lors de la Commissions Santé du Pays qui s'était tenue fin juin 2016.	Planifier et organiser pour début 2017 les groupes de travail (phase 2 du projet) suite à la réponse des communautés de communes. Les collectivités sortantes ont été amenées à se positionner quant à la poursuite de leur implication dans le CLS, suite à une sollicitation du Pays, cela avant la fin de l'année.	Phase 2 : Juin/Sept 2017
<b>FA 7 : L'adaptation de l'offre de soins du CSAPA 37</b>	CSAPA 37	X	+ Implication de l'équipe globale du CSAPA dans les projets et notamment le développement du dispositif de l'Aller-Vers qui s'effectue sur le territoire du Chinonais. Pour mieux évaluer ce développement de l'Aller-Vers, les indicateurs d'évaluation de cette fiche action ont été modifiés pour mieux correspondre aux actions. - Nécessité de maintenir un point d'accueil en centre-ville (actuellement Maison des associations).	La coordination du CSAPA a de nouveau signé un contrat avec la Maison des associations, cette signature inclut une clause stipulant que si la maison des associations est vendue, la mairie de Chinon s'engage à trouver de nouveaux locaux pour que le CSAPA puisse continuer ses permanences. Pour 2017, le CSAPA a pour projet de mettre en avant la consultation jeunes consommateurs (CJC), de manière officielle (logo sur la plaquette du CSAPA, communication par affiche, etc). Cela nécessitera une augmentation de 20% du temps de la psychologue. La coordination du CSAPA fera une demande de financement supplémentaire (auprès de l'ARS et/ou de la MILDECA). <b>Il est proposé au Copil de valider la modification des critères d'évaluation de cette fiche action.</b>	



<b>FA 8 : Mise en place d'un outil de liaison au domicile</b>	CD 37	X	+ Réactivation de l'action par la mise en place d'une nouvelle commission : Commission Outil de Liaison. Une réunion est prévue le 1 <sup>er</sup> décembre 2016 pour informer les professionnels intervenant à domicile. Seront également présents des professionnels du Pays Loire Touraine qui aura une fiche action similaire. - La personne référente sur cette fiche est seule pour faire les démarches et mettre en place le projet, ses disponibilités en termes de temps sont donc limitées.	Après la réunion du 1 <sup>er</sup> décembre, il est envisagé d'organiser un groupe de travail pour adapter l'outil de liaison. Une demande de financement sera faite auprès de la Conférence des financeurs (de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées) dont la réponse sera apportée mi-mars 2017. D'ici cette date, un budget sera défini et les réflexions de modification de l'outil pourront être avancées.	Mars-Avril 2017	
<b>FA 9 : La lutte contre l'isolement</b>	CIAS Chinon	X	+ La personne référente sur cette fiche est fortement impliquée pour la recherche de bénévoles et le développement d'actions pour lutter contre l'isolement. - La personne référente est seule pour mettre en place des actions. Certaines informations lui sont manquantes pour avancer (dispositif Monalisa, transport fil vert à domicile, transport bénévole). Mobilisation fastidieuse des administrateurs de l'institution sur le sujet de l'isolement.	Le Conseil Départemental a la volonté de relancer le dispositif Monalisa mais ne souhaite pas en être le porteur officiel. Une prochaine formation Monalisa est prévue en 2017 en Chinonais. Si un petit pôle de 3-4 personnes est créé, le transport bénévole sera mis en place. Il conviendrait une réappropriation du sujet de l'isolement par le conseil d'administration du CIAS.	1er trimestre 2017	
<b>FA 10 : L'aide aux aidants familiaux</b>	Inter-coordination autonomie	X	+ Petit groupe de professionnels moteurs pour mettre en place un programme d'ateliers de prévention et de bien-être pour les aidants familiaux. Ces ateliers se feront dans un premier temps sur le Bouchardais puis seront reconduits sur les autres territoires. - Les personnes mobilisées pour ce projet sont principalement les mêmes à chaque réunion, les contraintes institutionnelles de certaines structures ne permettant pas à beaucoup de membres de l'inter-coordination de venir aux réunions.	Un écrit précisant l'ensemble du projet sera prochainement rédigé. Les dates des ateliers seront définies lors de la prochaine réunion de l'inter-coordination. Les demandes de subventions seront aussi prochainement rédigées (ID en campagne, conférence des financeurs...).	Entre Mars et Juin 2017	
<b>FA 11 : Prévention et prise en charge du surpoids et de l'obésité chez l'enfant et l'adulte</b>	REPSO	X	+ Actions santé-nutrition-sport mises en place et en cours de reconduction. - Les financements reçus n'ont pas permis de réaliser les actions initialement prévues. Les actions mises en place sont donc totalement différentes de celles écrites dans la fiche action.	Lors du Cotech, La CPAM a fait part de son souhait d'être mentionné comme co-porteur de cette fiche action car elle participe financièrement et à la mise en place des actions avec le Dr. Brun (REPSO). <b>Il est proposé au Copil de valider la modification de la fiche action (porteur, action et critères d'évaluation).</b>		
<b>FA 12 : Favoriser la prévention et l'accès aux soins dans le champ de la vie affective et sexuelle auprès des jeunes</b>	CD 37	X	- Le Conseil Départemental n'a pas remplacé Mme Hemar (anciennement à la direction du service petite enfance et santé au Conseil Départemental 37), à l'origine référente sur la fiche action. + Le Planning familial 37 a répondu favorablement pour être le nouveau porteur de cette fiche action.	Réunir les professionnels intervenants dans le domaine de la santé/sexualité pour réaliser un recensement des actions et les outils utilisés. Le planning familial 37 est intéressé pour mettre en place cette réunion. <u>Mise à disposition d'une salle pour faire cette réunion.</u> <b>Le COPIL est invité à valider la modification de la fiche action du fait du changement de porteur.</b>	1ère réunion : 1er trimestre 2017	
<b>FA 13 : Promouvoir des actions sur la thématique de la santé environnementale</b>	Pays du Chinonais	X	+ Certaines actions portées par le Pays ont des effets indirects sur la santé (Programmes locaux de l'habitat ; modes de déplacement alternatifs à la voiture). Cela passe par la mise en place de boucles à vélo et de boucle équestre (agissent sur l'activité physique) et d'aménagement d'habitations pour personnes âgées ou jeunes travailleurs (qualité de vie quotidienne ayant un rôle sur la santé, et notamment le maintien de l'autonomie chez les personnes âgées). - Fiche action définie comme non prioritaire lors de l'élaboration du CLS.	Recontacter de nouveau la MSA pour l'action qui avait été proposée lors de l'élaboration de la fiche action : sensibiliser les professionnels en organisant des formations sur les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires. Si cette action n'est pas possible par la MSA, il conviendra de réorienter l'action d'une autre manière, par exemple en informant le public sur le zéro-phyto (proposition d'action).	2018	

## ATOUTS

- Permet de valoriser les actions existantes et celles mises en place
- Permet de fédérer les acteurs autour de projets communs
- Fait ressortir une implication des professionnels dans les actions

- Manque de moyens humains, temporels, et financiers
- Discontinuité dans la mise en œuvre
- Turnover dans les partenaires et remaniement des services de certains établissements

## DIFFICULTÉS

Pour en savoir plus → Bilan et Synthèse des évaluations annuelles des fiches actions ; Bilan Annuel Complet 2015-2016